

Les personnes ressources

Afin de dégager une vision globale des problématiques des conflits d'usages sur le littoral charentais de nombreux acteurs sont sollicités :

- l'Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN),
- le Port des Minimes, La Rochelle,
- la Direction Départementale de l'Équipement de Charente-Maritime (DDE 17), Service eau et Littoral, Service Urbanisme et Développement local,
- la Direction Régionale du Tourisme (DRT),
- la Section Régionale Conchylicole (SRC),
- la Direction Régionale des Affaires Maritimes (DRAM),
- le Syndicat des Mytiliculteurs,
- le Conservatoire du littoral,
- l'IFREMER,
- la Fédération des Industries Nautiques (FIN),
- la société Port-Adhoc,
- la Direction Régionale de l'Environnement de Poitou-Charentes (DIREN), Service Eau et Milieux Aquatiques,
- le Conseil général 17, Direction de la Mer.
- le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Poitou-Charentes (CRPMEM).

Contacts

La démarche est pilotée par la DRE de Poitou Charentes et la DDE de Charente-Maritime.

Référents MEDAD

Madame Campion (DRE)
aude.campion@equipement.gouv.fr
05 49 55 65 85

Monsieur Métayer (DDE 17)
guillaume.metayer@equipement.gouv.fr
05 46 05 69 13

Référent pour la Faculté de Sciences Économiques de Poitiers

Monsieur Bouba-Olga
obouba@univ-poitiers.fr
05 49 45 42 00



aménagement des territoires

Le journal des projets du Réseau Équipement

Poitou-Charentes

Conflits d'usages sur le littoral charentais

février 2008

Présentation de la démarche

Comme l'a récemment souligné le rapport sur le bilan de la « loi littoral » effectué pour le compte du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDAD) en septembre 2007, les départements littoraux font l'objet d'une croissance démographique soutenue depuis plusieurs décennies, croissance qui s'est accélérée depuis le milieu des années 90.

Le littoral Atlantique fait partie des espaces les plus attractifs à la fois en terme d'accueil des populations résidentes ou touristiques mais également pour certaines activités économiques. Les communes littorales polarisent cette attractivité bien que l'on note désormais une progression diffuse des populations et des activités vers l'arrière pays.

Le littoral charentais s'inscrit dans cette dynamique avec une croissance moyenne de la population de 1,1 % par an entre 1999 et 2005, alimentée en grande partie par le solde migratoire. La Charente-Maritime est à l'origine de 46 % des créations d'entreprises en région en 2006.

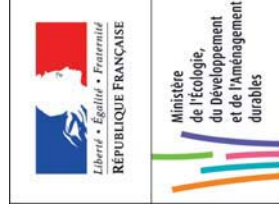
À l'instar du Poitou-Charentes, le littoral charentais demeure un territoire plutôt rural, où coexistent les activités traditionnelles ayant une forte valeur structurante sociale et économique (agriculture, conchyliculture, pêche) et des activités industrielles de pointe comme l'industrie navale, pour laquelle les Pertuis charentais constituent une vitrine idéale.

La Charente-Maritime est également le deuxième département français en terme de fréquentation touristique.

L'extrême concentration des populations, résidentes ou touristiques, et des activités économiques dans l'espace et dans le temps provoque des conflits d'usages et un épuisement des ressources naturelles du littoral lesquelles participent au premier chef de son attractivité.

C'est dans ce contexte que la DRE Poitou-Charentes a confié à la faculté des sciences économiques de Poitiers le soin de réaliser une étude sur les conflits d'usages sur le littoral charentais, en identifiant les dynamiques des principales activités économiques qui sont à l'oeuvre et leurs évolutions possibles.

Cet exercice permettra d'alimenter les travaux visant à comprendre le fonctionnement des espaces littoraux dans leur globalité : appels à projets sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), définition des aires marines protégées, nécessité de mieux appréhender les interactions entre les activités terrestres et maritimes soulignées dans le bilan de la « loi littoral ».



Direction régionale
de l'Équipement Poitou-Charentes

le Directeur Régional de l'Équipement

Bernard BUISSON

Organisation de la démarche

Cette mission est pilotée conjointement par la Direction Régionale de l'Équipement Poitou-Charente et la DDE de Charente-Maritime. Elle sera conduite par le laboratoire Centre de Recherche sur l'Intégration Economique et Financière (CRIEF) de la Faculté de Sciences Economiques de Poitiers, et se déroulera selon les modalités suivantes :

Objectifs

- mieux comprendre les logiques des acteurs économiques sur le littoral charentais et leurs interdépendances,
- appréhender les incidences des pratiques et des activités sur les ressources littorales, identifier et comprendre les points de tensions et les conflits d'usages et tenter de définir des degrés de conflictualité,
- éclairer les débats entre les acteurs dans les différentes situations de concertation : ScoT, GIZC, projets de zones Natura 2000 en mer...
- rechercher des modes de gouvernance territoriale destinés à mieux gérer cette conflictualité.

Déroulement de l'étude

Le premier axe consiste dans une analyse détaillée des acteurs et des activités sur le territoire d'études, c'est à dire la mesure du dynamisme des activités, leurs interactions respectives et les évolutions possibles de leur système d'interdépendance.

Cette étude définira une typologie des postures des acteurs dans les conflits : la délocalisation spatiale, la modification des modes de production ou d'exploitation des ressources, ou encore le recours à la presse et aux tribunaux.

Dans un second temps, l'étude visera à définir le degré de conflictualité sur le territoire d'étude à travers différents outils de mesure :

- l'examen des conflits recensés dans la presse quotidienne régionale,
- les enquêtes à dire d'experts,
- l'examen des conflits portés devant les tribunaux administratifs.

Ce travail permettra de se prononcer sur le poids des conflits et d'en produire une cartographie.

Enfin, une analyse des structures de gouvernance sera effectuée, qui portera sur les éléments suivants :

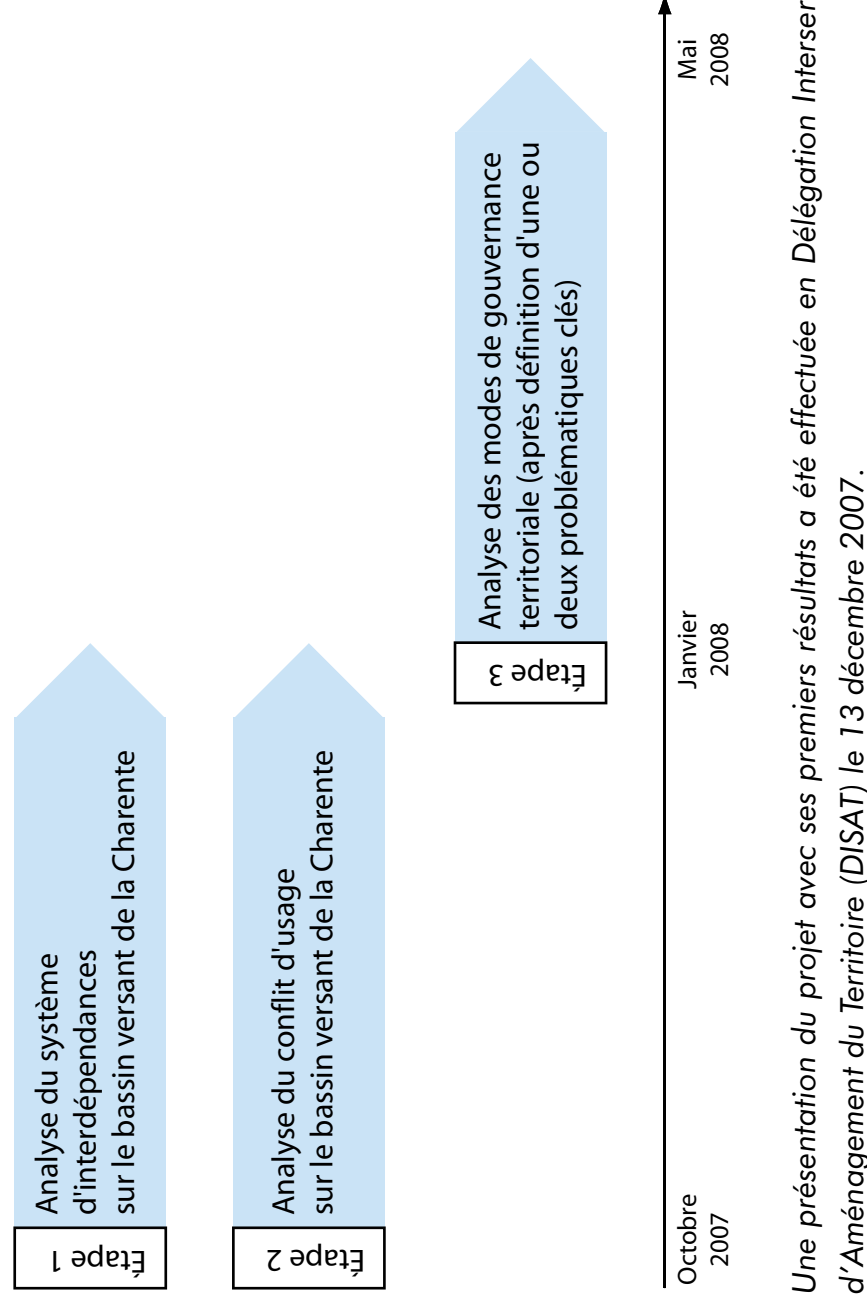
- les modalités de résolution des conflits,
- les dispositifs de pilotage,
- les processus de concertation et de négociation.

Périmètre d'étude

Dans un premier temps, le champ de l'étude portera sur les Pays de Rochefort et de Marennes Oléron et sur trois activités emblématiques du littoral picto charentais : l'agriculture, l'ostréiculture et le secteur nautisme-plaisance (également dans sa composante génératrice de retombées touristiques).

Ces trois activités ont été choisies pour leur poids économique et leur valeur en terme d'image sur le territoire.

Calendrier



Une typologie des solutions aux conflits d'usages sur le littoral charentais

L'approche des solutions offertes aux acteurs, vis-à-vis des conflits, sera déterminée à partir des travaux de Hirschman (1970) : les acteurs impliqués dans un conflit peuvent recourir à deux grands types de solutions : un comportement de fuite (exit), ou la prise de la parole pour tenter d'aplanir les problèmes (voice). Par exemple, des consommateurs insatisfaits peuvent décider d'effectuer leurs achats ailleurs (exit), ou bien se plaindre aux responsables de l'entreprise (voice).

L'«exit» évoqué par Hirschman n'est pas nécessairement spatial : un acteur insatisfait par la quantité ou par la qualité de la ressource qu'il utilise peut décider de se déplacer dans l'espace physique, en se localisant près d'une ressource plus abondante et/ou de meilleure qualité, ou encore décider de modifier son processus productif, afin d'utiliser une autre ressource, ou une quantité moindre de la ressource en question.

La présente étude propose de distinguer deux formes d'exit : l'exit spatial, d'une part (migration, délocalisation, déménagement), et l'exit dans l'espace des ressources, d'autre part.